

# Inspection du Programme H.E.L.P. d'OSBIE

## Vérification de l'école

Nom de l'école:

Adresse:

Interlocuteur:

Nom de vérificateur:

Date:

CONDITION DE VÉRIFICATION	ACCEPTABLE		
	OUI	NON	S/O
<b>1) PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE:</b>			
a) Coordonnateur en cas d'urgence			
b) Responsable de l'appel au service d'incendie			
c) Préparation aux situations d'urgence (incendie, prise d'otages, bombe, désastre naturel, etc.)			
d) Réunion semestrielle de l'équipe d'intervention			
e) Plan conserve sur place			/5
Note:			

<b>2) SYSTÈME D'AUTORISATION DU TRAVAIL À HAUTE TEMPÉRATURE:</b>			
a) Permis de travail à chaud disponible			
b) Preuve d'utilisation <b>appropriée</b> du système de permis de travaux à haute température			/2
Note:			

CONDITION DE VÉRIFICATION	ACCEPTABLE		
	OUI	NON	N/A

3) INSPECTIONS MENSUELLES DE LA SÉCURITÉ-INCENDIE/REVUE DU PLAN:				
a) Feuilles d'inspection utilisées mensuelles des portes coupe-feu				
b) Feuilles d'inspection utilisées mensuelles des extincteurs portatifs				
c) Bonne pratique d'entretien des locaux				
d) Aucun entreposage de combustible dans les locaux de service électrique et mécanique				
e) Tenue de dossiers d'inspection				
f) Affiches « Défense de fumer » installées				
g) Respect évident du règlement				/7
Note:				

4) FERMETURE TEMPORAIRE ET ALERTE AU FROID:				
a) Feuilles d'inspection utilisées et à jour				
b) Feuilles de contrôle de temps froid				
c) Utilisation d'une surveillance électronique <u>et/ou</u> d'inspections régulières des écoles pendant une alerte de temps froid				/3
Note:				

5) ENTRETIEN PRÉVENTIF DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE:				
a) Programme <i>Continuous Safety Services</i> (CSS) de l'Office de la sécurité des installations électriques en vigueur				
b) Preuve de conformité au programme CSS				
c) Registre CSS actuel en en usage				/3

**OU**

b) Si le programme de CSS n'est pas utilisé, il doit avoir un programme équivalent en place				
Note:				

CONDITION DE VÉRIFICATION	ACCEPTABLE		
	OUI	NON	N/A

6) EXTINCTEURS AUTOMATIQUES:				
a) Robinets de sectionnement cadenassés en position grande ouverte				
b) Contrôle visuelles hebdomadaires et consigné des robinets de réglage des gicleurs				
c) Registre des tests trimestriels effectués sur les avertisseurs de débit d'eau des gicleurs				/3
Note:				

7) NORMES RELATIVES AUX AIRES DE JEU:				
a) Plan de mise à niveau/remplacement de l'équipement actuel non conforme				
b) Revêtement protecteur conforme ou supérieur aux normes				
c) Documentation d'un programme d'entretien conforme à la norme				
d) Registre des inspections hebdomadaires/mensuelles/annuelles, selon la norme				/4
Note:				

8) NEIGE ET GLACE:				
a) Registres utilisés et à jour				
b) Registres utilisés d'enlèvement de la glace/neige sur la toiture				/2
Note:				

CONDITION DE VÉRIFICATION	ACCEPTABLE		
	OUI	NON	N/A

<b>9) PROGRAMMES DE FORMATION TECHNIQUE:</b>				
a) Preuve visible de conformité au programme				
b) Certificats de sécurité des étudiants classés				
c) Registre des inspections de l'équipement				<b>/3</b>

Note:

<b>10) SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS:</b>				
a) Preuve visible de la conformité du programme				<b>/1</b>

Note:

**Notes du vérificateur:**